

L'an deux-mille-vingt-trois,
le vingt-huit mars,
le Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes « Loire - Semène »
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
au Siège, 1 Place de l'Abbaye à la Séauve sur Semène,
sous la présidence de M. Frédéric GIRODET, Président.

Date de convocation du conseil communautaire : 22 mars 2023

Nombre de Conseillers :

En exercice : 31

Présents : 27

Excusés représentés : 4

Excusés non représentés : 0

Absents : 0

Votants : 31

PRESENTS :

Mme ADJERIOU, M. ARNAUD, Mme BENABDESLAM, M. BOMPUIS,
Mme BONNEFOY, M. BUGNAZET, Mme CHALANCON-LYOTHIER,
M. DUFAURE DE CITRES, M. DURIEUX, Mme GINET, M. GIRODET,
Mme JOLIVET, M. MARCEAU, M. MARCON, M. MASSARDIER, M. MOLLE,
Mme PRADIER, M. RIVET, Mme ROYON, M. SALGADO, Mme SANDRON,
Mme TARERIAT, Mme TEYSSIER, M. VALEYRE, M. VIAL, Mme VILLEVIEILLE,
Mme VINSON

EXCUSES REPRESENTES :

M. HAURY : Pouvoir donné à Mme JOLIVET
Mme GOMEZ : Pouvoir donné à M. ARNAUD
Mme JANISSET : Pouvoir donné à M. VALEYRE
M. BLANCHARD : Pouvoir donné à M. RIVET

Monsieur François MARCEAU a été élu secrétaire de séance.

n° 20230328_D_054

Le Conseil Communautaire,

Commission :
Finances -
Mutualisation

Après avoir entendu le Compte Administratif de l'exercice 2022,

Objet : Budget
Général : Budget
Primitif 2023

Conformément aux orientations budgétaires débattues en Conseil Communautaire le 14 février 2023, Monsieur SALGADO, Vice-Président de la Communauté de Communes Loire Semène, présente le budget primitif 2023 selon le rapport ci-joint et comme suit par chapitre, qui s'équilibre en dépenses et en recettes :

- Pour la section de fonctionnement :

DEPENSES	BUDGETISE
Charges à caractère général	1 722 127,44
Charges de personnel	3 476 500,00
Atténuation de produits	1 698 000,00
Virement à la section d'investissement	3 000 000,00
Autres charges de gestion courante	3 536 908,55
Charges financières	85 800,00
Charges exceptionnelles	5 000,00
Opérations d'ordre de transfert entre sections	354 000,00
Dotations aux amortissements et provisions	2 500,00
TOTAL	13 880 835,99

RECETTES	BUDGETISE
Excédent de fonctionnement reporté	3 063 025,99
Atténuation de charges	51 925,00
Produit des services	479 860,00
Impôts et taxes	7 264 045,00
Dotations et participations	2 777 940,00
Revenus des immeubles	199 250,00
Opérations d'ordre de transfert entre sections	44 790,00
TOTAL	13 880 835,99

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou sous-Préfecture
le :

- Pour la section d'investissement :

DEPENSES	BUDGETISE
Déficit d'investissement reporté	0,00
Opérations d'ordre de transfert entre sections	44 790,00
Remboursement d'emprunts	540 000,00
Dépenses d'équipement	8 837 270,28
Dépôts et cautionnements reçus	4 000,00
Créances sur autres groupements	0,00
TOTAL	9 426 060,28

RECETTES	BUDGETISE
Excédent d'investissement reporté	306 004,93
Virement de la section de fonctionnement	3 000 000,00
Dotations, fonds divers	1 356 122,46
Subventions d'investissement	3 599 790,16
Emprunt	806 142,73
Dépôts et cautionnements reçus	4 000,00
Immobilisations incorporelles	0,00
Opérations d'ordre de transfert entre sections	354 000,00
Produits des cessions d'immobilisation	0,00
Opérations d'ordre et de transfert	0,00
TOTAL	9 426 060,28

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à la majorité (2 contre - 9 abstentions), approuve.

Fait et délibéré, à La Séauve sur Semène, au Siège, 1, place de l'Abbaye, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Le Secrétaire de séance

François MARCEAU

Le Président,

Frédéric GIRODET

